

L'info-Fassett

Janvier 2025



**ARRÊTER DE
FUMER OU
DE VAPOTER**

ÇA SE FÊTE!

JE M'INSCRIS



NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!

Le défi consiste à s'engager à ne pas fumer ou ne pas vapoter pendant 6 semaines soit, du 3 février au 6 mars 2025. À GAGNER : Grand prix de 5000\$ en argent comptant (18 ans et plus) et une Carte cadeau de 250\$ chez Jean Coutu (12 ans et plus).

Vous devez vous inscrire d'ici le 3 février 2025 au : defitabac.ca

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL - RAPPEL

Le système d'alertes de votre municipalité est un outil de communication d'urgence ou une information pertinente concernant des événements importants qui nécessite l'attention des citoyens de la municipalité. Vous pouvez avoir à votre choix une notification par courriel, sur votre portable, téléphone de votre résidence ou encore un message texte. Vous avez juste à vous inscrire à partir du site de la municipalité à l'onglet Telmatik

telmatik
Inscription aux alertes

«[CLIQUEZ ICI](#)»



CONNAISSEZ-VOUS CETTE RESSOURCE ?

Un organisme sans but lucratif et totalement gratuit qui offre le service d'accompagnement pour retrouver votre toutou.

Téléphone 1-844-GCHARLY

<https://gecherchecharly.org/>



NOTRE MISSION

Ge Recherche Charly est une équipe de bénévoles qui a pour mission d'aider les chiens perdus du Québec et leur famille en offrant conseils, expertise, encadrement aux recherches, support sur le terrain, équipements de capture et éducation à la population générale afin que le plus grand nombre d'entre eux reviennent à la maison.

Le système modernisé est en vigueur depuis le 1er janvier 2025.



C'est l'organisme Éco Entreprises Québec (ÉEQ) qui est désigné pour la gestion de la collecte sélective pour une durée de 5 ans partout sur le territoire du Québec. L'objectif vise à mieux récupérer et recycler les contenants, emballages et imprimés. Cette réforme vise également à améliorer la performance environnementale du Québec et le développement de l'économie circulaire. Pour plus d'information visitez : [Modernisation de la collecte sélective - RECYC-QUÉBEC](#)

Nous vous informons aussi, qu'actuellement le Conseil municipal et la direction générale travail afin d'identifier un nouveau fournisseur des collectes des ordures et du recyclage au sein de notre municipalité.

LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE – NOUVELLE POLITIQUE

Dans le souci de permettre aux locataires la pleine jouissance de leur activité, une nouvelle politique est en vigueur cette année. Pour toute location concernant les évènements suivants :

- Mariage
- Funérailles
- Anniversaire
- Baptême
- Noël
- Jour de l'an

La journée **précédant et suivant** la location **ne pourra être réservée** pour un autre évènement.

La raison ? Permettre aux organisateurs de ce genre d'activité d'avoir le temps nécessaire au montage et démontage de la salle afin de profiter pleinement de l'évènement. De plus, il sera plus facile de prévoir le nettoyage entre les différentes activités.

Cette politique a été élaborée dans l'optique de bien servir les locataires.



Municipalité de Fassett

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que lors d'une séance publique du comité de démolition de la Municipalité de Fassett qui aura lieu le 28 janvier 2025 à 18h00, à l'hôtel de ville de Fassett, situé au 19, rue Gendron, le comité de démolition prendra en considération et statuera sur la demande de démolition complète suivant:

- ***Demande numéro 2024-0069 pour la propriété sise au 66-A rue Principale, dont le numéro de lot est le : 5362402, afin de permettre une démolition complète de l'église.***

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou à défaut dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier ou au greffier-trésorier de la municipalité selon le cas.

Donné à Fassett ce 14 janvier 2025

Chantal Laroche
Directrice générale et greffière-trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Laroche, soussignée directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 14 janvier 2025 entre 10h et 16h.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 14 janvier 2025

Chantal Laroche
Directrice générale et greffière-trésorière.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

FASSETT www.village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com